



**1868** : M. Girard présente à Mgr Lavigerie les trois grands séminaristes du diocèse d'Alger qui, en décembre, s'étaient offerts pour l'apostolat en milieu arabe : Charles Finateu (de Koléah en Algérie), Eugène Barbier de Saint Héand (Loire) et Louis Pux de Ainy (de Rhône). Lavigerie donne son consentement pour un essai, à titre d'épreuve. Ce sont les fondateurs de la Société des Missionnaires d'Afrique. C'est le début de la Société des Missionnaires d'Afrique.

### Les religieuses missionnaires en Kabylie (29 janvier 1877)

Mon Très Révérend Père,

Je suis tout-à-fait favorable en principe à l'établissement de sœurs dans les stations Kabyles. Mais je ne puis, à mon grand regret, y autoriser l'introduction de Sœurs de Ribeuville, lorsque nous avons à Alger une communauté de religieuses spécialement destinées à cette mission. Vous comprendrez aisément que ce serait renverser d'une main ce que je cherche à édifier de l'autre. De plus, les communautés de France, ayant des œuvres multiples, n'attachent qu'un intérêt secondaire à celles d'Afrique, et elles ne nous donneraient jamais le nombre de sujets qui nous sera un jour nécessaire.

Il faudrait donc avoir en Kabylie plusieurs communautés différentes. Cela me paraît avoir des inconvénients à tous les points de vue. Du reste, je n'ai plus ma liberté à cet égard ; car non seulement moi personnellement, mais encore l'administration diocésaine s'est engagée par un acte formel qui forme un traité synallagmatique, à ne pas admettre d'autre congrégation de femmes que celle des Missions d'Afrique, de Kouba, dans la Kabylie. Je joins à ma lettre le texte de ce traité que vous ne connaissez peut-être pas et dont il est bon, je crois, que vous ayez communication, parce qu'il porte une réserve et un droit en votre faveur.

Veillez donc, mon très Révérend Père, examiner s'il vous convient de demander des sœurs à la Supérieure générale des religieuses de Kouba. Elles pourront, je crois, vous en donner, quoiqu'elles en aient déjà promis aux Ouadhias.

### Lettre à Monseigneur Dusserre, concernant le jubilé de 25 ans d'épiscopat (29 janvier 1888)

Monseigneur,

Je puis enfin dire à votre grandeur, d'une manière certaine, que c'est dans la cathédrale d'Alger que je célébrerai la messe du 25ème anniversaire de ma consécration épiscopale, le jeudi 22 mars prochain. Plusieurs obstacles paraissaient s'opposer, d'abord, à la réalisation de ce désir, mais je les ai tous écartés dans une pensée de tendresse et de justice paternelles. C'est à Alger que j'appartiens, par les liens de la première heure. C'est à Alger que je dois consacrer ce jour, qui résumera pour moi, en quelque sorte, les souvenirs les plus chers de ma vie africaine.

Ce que je demande, du reste, dans cette circonstance, ce ne sont ni des solennités, ni des honneurs. Je ne veux que des prières, d'une part, pour demander à Dieu de me pardonner, dans le passé, les fautes inséparables de la misère humaine, et de la mienne en particulier, de l'autre, pour m'obtenir de Lui dans un avenir qui n'est plus bien lointain la grâce d'une mort sainte et résignée.

Ayez la charité de solliciter pour moi, dans ce double but, les prières du clergé, des communautés religieuses et des pieux fidèles, en leur disant combien je serai heureux de bénir moi-même, le 22 mars, dans notre cathédrale, ceux d'entre eux qui pourront s'unir aux vénérables prélats de l'Algérie et de la Tunisie. Ces derniers ont bien voulu, en effet, annoncer, pour ce jour-là, leur visite fraternelle.

Pour tout le reste, tenons-nous dans le silence et la modestie. Les tristesses de la France, le grand jubilé qui, en ce moment, se célèbre à Rome et devant lequel tout doit disparaître, ne permettront ni le bruit ni l'éclat.

